Froideville

Préavis de la Municipalité concernant une demande de crédits complémentaires au budget 2017

No 19/2017

LA MUNICIPALITÉ DE FROIDEVILLE

AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Froideville a l'honneur de vous soumettre le présent préavis relatif à une demande de crédits complémentaires au budget 2017.

1. EXPOSE DES MOTIFS

Les articles 42 et 44 du chapitre III de la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC – état au 01.07.2013) précisent que la Municipalité gère les dépenses relatives à l'administration de la commune, à la gestion du domaine public et privé et à celle des bien affectés aux services publics, dans le cadre du budget et des autres autorisations données par le Conseil.

Le Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom – état au 01.07.2006) mentionne, aux articles 10 et 11 du chapitre II traitant du budget de fonctionnement, que la Municipalité veille à ce que les crédits accordés ne soient pas dépassés et qu'elle ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que dans la limite de la compétence qui lui est accordée par le Conseil communal.

C'est en vertu de ces dispositions légales que la Municipalité vous soumet le présent préavis par lequel elle vous demande des crédits complémentaires pour des dépenses non prévisibles au moment de l'élaboration du budget 2017.

2. AUGMENTATIONS ET DIMINUTIONS DE CHARGES ET DE REVENUS PREVUES P/R AU BUDGET INITIAL

A noter que, dans les alinéas ci-après:

- les augmentations et diminutions(-) de charges seront listées dans la colonne de gauche;
- les augmentations et diminutions(-) de revenus seront listées dans la colonne de droite.

1. Administration générale (administration et affaires culturelles)

Administration

L'engagement de Mme Magali Thévoz, à 40 % dès le 1er avril 2017, ceci afin de soutenir nos collaboratrices de l'administration communale dans l'accomplissement de leurs travaux, engendre des compléments aux diverses rubriques suivantes:

Compte 110.301.1 Traitements
Compte 110.301.1 CHF 23'400.00

Compte 110.303 AVS-AF-AC
Compte 110.303 CHF 3'525.00

Compte 110.304 Caisse de pensions
Compte 110.304 CHF 5'175.00

Compte 110.305 Assurance accidents
Compte 110.305 CHF 350.00

Compte 110.305.2 Assurance maladie
Compte 110.305.2 CHF 300.00

Compte 110.465 Participations s/charges salariales
Compte 110.465 CHF 3'450.00

Affaires culturelles

La reprise par l'ASICE, dès le 1er août 2017, des locaux qui étaient occupés auparavant par la bibliothèque/ludothèque communale, provoque les diminutions de charges et de revenus suivants, étant donné que le poste de travail de Mme Nathalie Cachelin est désormais du ressort de l'ASICE:

Compte 150.301.1 Traitements bibliothécaire
Compte 150.301.1 CHF 4'325.00-

Compte 150.303 AVS-AF-AC
Compte 150.303 CHF 725.00-

Compte 150.305 Assurance accidents
Compte 150.305 CHF 25.00-

Compte 150.305.2 Assurance maladie
Compte 150.305.2 CHF 50.00-

Compte 150.308 Location de personnel pour la bibliothèque publique
Compte 150.308 CHF 3'775.00

Compte 150.366.0 Allocations vacances
Compte 150.366.0 CHF 500.00-

Compte 150.465 Participations s/charges salariales
Compte 150.465 CHF 400.00-

Affaires culturelles (suite)

L'ouverture de la ludothèque, au mois de mai 2017, dans des locaux dont la commune est locataire, nous fait enregistrer les divers ajouts et modifications suivants par rapport au budget initial:

Compte 150.312.1 Electricité Ludothèque
Compte 150.312.1 CHF 400.00

Compte 150.314.1 Entretien Ludothèque
Compte 150.314.1 CHF 500.00

Compte 150.316.1 Location Ludothèque
Il était prévu que la surface dévolue à la ludothèque soit exploitable dès avril 2017; n'ayant pu disposer de cette location que depuis mai 2017, cela nous fait économiser un mois de loyer, soit:
Compte 150.316.1 CHF 2'360.00-

Compte 150.318.1 Téléphone et Wi-Fi Ludothèque
Compte 150.318.1 CHF 600.00

Compte 150.318.6 Assurances Ludothèque
Compte 150.318.6 CHF 860.00

L'économie d'un loyer mensuel permet de compenser les autres rubriques mentionnées.

Autre rubrique affaires culturelles:

Compte 150.311.1 Aménagements intérieurs et équipements fixes Ludothèque
Les locaux de la Ludothèque ayant été livrés à l'état brut, selon convention, il incombait à la commune de financer ses aménagements intérieurs et ses divers équipements fixes. Cela ne figurait pas au budget, car les montants totaux nous étaient inconnus au moment de son élaboration. De plus, cette rubrique doit être mise en parallèle avec la contribution d'infrastructures qui doit nous être versée par le promoteur de la parcelle RF 399 (voir plus loin, sous compte 310.423.3). Ces frais nous sont maintenant presque définitivement connus et nous pouvons les chiffrer à environ:
Compte 150.311.1 CHF 63'025.00

2. Finances (impôts et service financier)

Impôts

Compte 210.405 Successions, donations
Aucun montant n'avait été porté au budget pour cette rubrique; or, nous enregistrons des revenus extraordinaires, consécutifs à la taxation d'une «petite» succession cette année, soit:
Compte 210.405 CHF 3'200.00

Compte 210.480.2 Prélèvement sur réserve déficits futurs
Pour équilibrer notre demande de budget complémentaire, nous vous proposons un prélèvement supplémentaire à la réserve de cette rubrique, soit:
Compte 210.480.2 CHF 20'050.00

Service financier

Compte 220.422 Intérêts des titres et placements
A l'heure actuelle, nous enregistrons déjà une augmentation de revenus, soit:
Compte 220.422 CHF 3'850.00

Service financier (suite)

Compte 220.352.21 Fonds de péréquation, année précédente (alimentation)
Compte 220.352.22 Charges dépenses thématiques, année précédente
Compte 220.452.12 Fonds de péréquation, année précédente (retour)
Nous avons reçu, au courant du mois de juillet 2017, les décomptes cantonaux de la péréquation et des dépenses thématiques pour l'année 2016; cela impacte notre comptabilité 2017 de montants imprévus de la manière suivante:

Compte 220.352.21 CHF 92'200.00
Compte 220.352.22 CHF 30'125.00

Compte 220.452.12 CHF 103'575.00

Compte 220.480 Prélèvement à réserve variation facture sociale et péréquation
Pour équilibrer notre demande de budget complémentaire, nous vous proposons un prélèvement à la réserve de cette rubrique, soit:

Compte 220.480 CHF 65'675.00

A noter que le compte 9282.23 Variation facture sociale et péréquation (valeur totale au 31.12.2016 de CHF 300'000.00) a été constitué par une attribution de CHF 100'000.00 en 2010 par le compte 720.380 et par une attribution de CHF 200'000.00 en 2013 par le compte 220.380.

3. Domaines et bâtiments (terrains et bâtiments)

Terrains

Compte 310.423.2 Rente DDP (Droit Distinct et Permanent) parcelle RF 399
Il avait été relevé fort à propos une erreur, par un conseiller communal lors de la présentation du budget 2017 à votre Conseil, concernant cette rubrique; en effet, la rente annuelle ne s'élevant qu'à CHF 70'400.00 (et non pas à CHF 74'400.00), cette dernière ne s'élèvera qu'à CHF 52'800.00 au lieu des CHF 55'800.00 annoncés pour 9 mois, ce qui représente une diminution de revenus de:

Compte 310.423.2 CHF 3'000.00-

Compte 310.423.3 Contribution d'infrastructures parcelle RF 399
Selon acte notarié, il avait été convenu d'une contribution d'infrastructures au sujet du DDP pour la parcelle RF 399; ce montant ne figurait pas au budget, car cette contribution devait être mise en parallèle avec les frais d'aménagements intérieurs et des équipements fixes de la ludothèque, les locaux concernés étant livrés à l'état brut

Compte 310.423.3 CHF 111'400.00

Bâtiments

L'acquisition du bâtiment de l'ancienne poste, à mi-juin 2017, nous fait enregistrer les divers ajouts et modifications suivants par rapport au budget initial:

Compte 350.312.3.5 Electricité, Eau, Epuration, Immeuble Ancienne Poste
Compte 350.312.3.5 CHF 3'250.00

Compte 350.312.4.4 Chauffage, Mazout, Immeuble Ancienne Poste
Compte 350.312.4.4 CHF 3'800.00

Compte 350.314.6 Entretien, Immeuble Ancienne Poste
Compte 350.314.6 CHF 1'500.00

Compte 350.318.6.5 Assurances Choses, Immeuble Ancienne Poste
Compte 350.318.6.5 CHF 500.00

Bâtiments (suite)

Compte 350.427.96 Locations, Immeuble Ancienne Poste
Loyers appartement (CHF 1'804.05/mois) et dépôt Poste (CHF 1'000.00/mois)

Compte 350.427.96 CHF 18'225.00

Autre rubrique bâtiments:

Compte 350.314.5 Entretien, Immeuble Centre Sportif
Les mises en conformités de l'ensemble des installations électriques, y compris celles du terrain de football, nous ont coûté au total environ CHF 6'160.00; la pose de plafonds acoustiques dans la buvette est revenue à environ CHF 3'840.00; cela représente un total de CHF 10'000.00 non prévu au budget, raison pour laquelle nous vous demandons une rallonge pour cette rubrique s'élevant à:
Compte 350.314.5 CHF 10'000.00

4. Travaux (service de l'aménagement du territoire, routes, éclairage public, réseau d'égouts et d'épuration)

Service de l'aménagement du territoire

Compte 420.318.5.5 Frais études, chantiers schéma directeur nord lausannois
Alors qu'un budget initial de CHF 10'000.00 nous avait été communiqué par le SDNL, ce dernier a été par la suite augmenté à CHF 13'601.00, d'où notre demande de budget complémentaire de:
Compte 420.318.5.5 CHF 3'600.00

Routes

Compte 430.436.0 Remboursements de tiers, assurances, etc.
Alors qu'aucun montant ne figure au budget de ce compte, nous avons déjà encaissé un certain nombre d'allocations pertes de gains diverses, soit environ:

Compte 430.436.0 CHF 5'400.00

Eclairage public

Compte 431.441 Redevance pour usage du sol
Les versements concernant cette redevance ont été beaucoup plus élevés que prévu, contrairement à l'année précédente; rappelons que nous percevons chaque année le solde du décompte de l'année précédente, ainsi qu'un acompte sur l'année en cours; nous pouvons d'ores et déjà noter la différence de revenu suivante:

Compte 431.441 CHF 8'675.00

Réseau d'égouts et d'épuration

Compte 460.314 Entretien, collecteurs
Le budget initial ayant déjà été presque totalement utilisé à ce jour, nous demandons une rallonge de CHF 12'000.00 pour la réparation non prévue d'un tronçon de collecteur, ainsi que de divers regards dont la défectuosité nous ont été signalés récemment:
Compte 460.314 CHF 12'000.00

Compte 460.381 Attribution à réserve épuration
En raison de la dépense mentionnée ci-dessus, nous devrons diminuer l'attribution prévue à la réserve du même montant:
Compte 460.381 CHF 12'000.00-

5. Instruction publique et cultes (administration des écoles et enseignement primaire)

Administration des écoles

Le départ de M. Trajko Gligorov au 30 avril 2017 et son remplacement provisoire par l'engagement de M. Laurent Crottaz dès le 18 avril 2017, engendrent diverses corrections, soit:

Compte 500.301.1 Traitements
Compte 500.301.1 CHF 25'400.00-

Compte 500.303.1 AVS-AF-AC
Compte 500.303.1 CHF 3'825.00-

Compte 500.304.1 Caisse de pensions
Compte 500.304.1 CHF 13'300.00-

Compte 500.305.11 Assurance accidents
Compte 500.305.11 CHF 1'475.00-

Compte 500.305.21 Assurance maladie
Compte 500.305.21 CHF 300.00-

Compte 500.465.1 Participations s/charges salariales
Compte 500.465.1 CHF 6'025.00-

Enseignement primaire

Compte 510.312.2 Chauffage, gaz, pellets, copeaux
Le montant final dépensé pour cette rubrique s'approchait de CHF 100'000.00 et les frais engagés à la mi-année tendent à confirmer que notre budget s'élevant à CHF 88'000.00 est sous-estimé; pour ces raisons, nous demandons un complément au budget de:
Compte 510.312.2 CHF 12'000.00

La reprise par l'ASICE, dès le 1er août 2017, des locaux qui étaient occupés auparavant par la bibliothèque/ludothèque communale, provoque les augmentations de revenus suivants:

Compte 510.436.3 Participations, entretien des bâtiments
Participation de 5/12èmes du forfait annuel de CHF 11'000.00, montant prévu pour l'entretien d'un local scolaire, selon la convention établie avec l'ASICE:
Compte 510.436.3 CHF 4'575.00

Compte 510.452.0 Participations, locaux, enfantine et primaire
Participation de 5/12èmes du forfait annuel de CHF 22'750.00, montant prévu pour la mise à disposition d'un local scolaire, selon la convention établie avec l'ASICE:
Compte 510.452.0 CHF 9'475.00

6. Police

Compte 610.351.1, Réforme policière, année précédente
Nous avons reçu, au courant du mois de juillet 2017, les décomptes cantonaux de la réforme policière pour l'année 2016; cela impacte notre comptabilité 2017 d'un montant imprévu de la manière suivante:
Compte 610.351.1 CHF 8'900.00

7. Sécurité Sociale (service administratif, service social et prévoyance sociale)

Service administratif

Compte 700.452 Participation agence intercommunale d'assurances sociales
Alors qu'aucun montant ne figure au budget de ce compte, nous avons reçu deux remboursements de l'ARASPE concernant l'année 2016, totalisant environ:

Compte 700.452 CHF 8'825.00

Service social

Compte 710.365.3 Accueil familial de jour, réseau LAJE, Echallens
Nous avons reçu, au courant du mois de juillet 2017, une correction de la part de l'EFAJE par rapport au budget que cette entité nous avait communiqué en son temps pour l'année 2017, et nous nous voyons contraints de demander une rallonge, en raison de l'ouverture de nouvelles structures UAPE et d'une garderie dans le district; ces ouvertures, dont bénéficient également les habitants de notre commune, viennent encore plus alourdir la charge des comptes 2017, pour un montant estimé de:
Compte 710.365.3 CHF 103'425.00

Prévoyance sociale

Compte 720.351.12 Participation, facture sociale, année précédente
Nous avons reçu, au courant du mois de juillet 2017, les décomptes cantonaux de la facture sociale pour l'année 2016; cela impacte notre comptabilité 2017 d'un montant imprévu de la manière suivante:
Compte 720.351.12 CHF 138'025.00

Compte 720.480 Prélèvement à réserve variation facture sociale et péréquation
Pour équilibrer notre demande de budget complémentaire, nous vous proposons un prélèvement à la réserve de cette rubrique, soit:

Compte 720.480 CHF 100'000.00

A noter que le compte 9282.23 Variation facture sociale et péréquation (valeur totale au 31.12.2016 de CHF 300'000.00) a été constitué par une attribution de CHF 100'000.00 en 2010 par le compte 720.380 et par une attribution de CHF 200'000.00 en 2013 par le compte 220.380.

3. COMPENSATION

Lors de la présentation du budget 2017, il avait bien été précisé que celui-ci était un budget de rigueur et que chacune de ses composantes avait fait l'objet d'une analyse stricte. Après ce travail, le budget 2017 présentait un excédent de revenus de **CHF 825.00** qui est, compte tenu des charges et des revenus complémentaires listés sous point 2., sans changement (voir tableau en annexe).

4. CONCLUSION

Sur ces bases, la Municipalité a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

- vu le préavis de la Municipalité No 19/2017 du 28 août 2017,
- ouï le rapport de la Commission des Finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'adopter le budget complémentaire pour l'année 2017 comprenant:

- aux charges	CHF	456'950.00
- aux revenus	CHF	456'950.00

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Jean-François THUILLARD

MUNICIPALITÉ DE FROIDEVILLE

La Secrétaire:

Alice HENRY

Froideville, le 28 août 2017/RG/ah

Responsable: Finances – M. Rolf Gerber, Municipal

N° du compte	Désignation du compte		Charges		Revenus
	Administration générale				
110.301.1	Traitements	CHF	23'400.00		
110.303	AVS-AF-AC	CHF	3'525.00		
110.304	Caisse de pensions	CHF	5'175.00		
110.305	Assurance accidents	CHF	350.00		
110.305.2	Assurance maladie	CHF	300.00		
110.465	Participations s/charges salariales			CHF	3'450.00
150.301.1	Traitements bibliothécaire	CHF	-4'325.00		
150.303	AVS-AF-AC	CHF	-725.00		
150.305	Assurance accidents	CHF	-25.00		
150.305.2	Assurance maladie	CHF	-50.00		
150.308	Location de personnel pour la bibliothèque publique	CHF	3'775.00		
150.311.1	Aménagements intérieurs et équipements fixes ludothèque	CHF	63'025.00		
150.312.1	Electricité ludothèque	CHF	400.00		
150.314.1	Entretien ludothèque	CHF	500.00		
150.316.1	Location ludothèque	CHF	-2'360.00		
150.318.1	Téléphone et Wi-Fi ludothèque	CHF	600.00		
150.318.6	Assurances ludothèque	CHF	860.00		
150.366	Allocations vacances	CHF	-500.00		
150.465	Participations s/charges salariales			CHF	-400.00
	Finances				
210.405	Impôts sur les successions et les donations			CHF	3'200.00
210.480.2	Prélèvement sur réserve déficits futurs			CHF	20'050.00
220.352.21	Fonds de péréquation, année précédente (alimentation)	CHF	92'200.00		
220.352.22	Charges dépenses thématiques, année précédente	CHF	30'125.00		
220.422	Intérêts des titres et placements			CHF	3'850.00
220.452.12	Fonds de péréquation, année précédente (retour)			CHF	103'575.00
220.480	Prélèvement à réserve variation facture sociale et péréquation			CHF	65'675.00
	Sous-totaux	CHF	216'250.00	CHF	199'400.00

N° du compte	Désignation du compte		Charges		Revenus
	Reports	CHF	216'250.00	CHF	199'400.00
	Domaines et bâtiments				
310.423.2	Rente DDP parcelle RF 399			CHF	-3'000.00
310.423.3	Contribution d'infrastructures parcelle RF 399			CHF	111'400.00
350.312.3.5	Electricité, eau, épuration, immeuble ancienne poste	CHF	3'250.00		
350.312.4.4	Chauffage, mazout, immeuble ancienne poste	CHF	3'800.00		
350.314.5	Entretien, immeuble centre sportif	CHF	10'000.00		
350.314.6	Entretien, immeuble ancienne poste	CHF	1'500.00		
350.318.6.5	Assurances choses, immeuble ancienne poste	CHF	500.00		
350.427.96	Locations, immeuble ancienne poste			CHF	18'225.00
	Travaux				
420.318.5.5	Frais études, chantiers schéma directeur nord lausannois	CHF	3'600.00		
430.436.0	Remboursements de tiers, assurances, etc.			CHF	5'400.00
431.441	Redevance pour usage du sol			CHF	8'675.00
460.314	Entretien, collecteurs	CHF	12'000.00		
460.381	Attribution à réserve épuration	CHF	-12'000.00		
	Instruction publique et cultes				
500.301.1	Traitements	CHF	-25'400.00		
500.303.1	AVS-AF-AC	CHF	-3'825.00		
500.304.1	Caisse de pensions	CHF	-13'300.00		
500.305.11	Assurance accidents	CHF	-1'475.00		
500.305.21	Assurance maladie	CHF	-300.00		
500.465.1	Participations s/charges salariales			CHF	-6'025.00
510.312.2	Chauffage, gaz, pellets, copeaux	CHF	12'000.00		
510.436.3	Participations, entretien des bâtiments			CHF	4'575.00
510.452.0	Participations, locaux, enfantine et primaire			CHF	9'475.00
	Sous-totaux	CHF	206'600.00	CHF	348'125.00

N° du compte	Désignation du compte		Charges		Revenus
	Reports	CHF	206'600.00	CHF	348'125.00
	Police				
610.351.1	Réforme policière, année précédente	CHF	8'900.00		
	Sécurité sociale				
700.452	Participation agence intercommunale d'assurances sociales			CHF	8'825.00
710.365.3	Accueil familial de jour, réseau LAJE, Echallens	CHF	103'425.00		
720.351.12	Participation, facture sociale, année précédente	CHF	138'025.00		
720.480	Prélèvement à réserve variation facture sociale et péréquation			CHF	100'000.00
	Totaux:	CHF	456'950.00	CHF	456'950.00
	Excédent de revenus/charges complémentaires:	CHF	-	CHF	-
	Totaux égaux:	CHF	456'950.00	CHF	456'950.00

28.08.2017/rg